ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissements

Question écrite n° 50503

Texte de la question

Le recent rapport de l'observatoire de la secutie des etablissements scolaires prouve que de nombreuses ecoles ne presentent pas les garanties necessaires au point de vue de la securite tant en ce qui concerne les risques d'incendie, notamment les installations electriques, qu'en ce qui concerne le materiel sportif (trop souvent vetuste), sans oublier le danger presente par les machines utilisees dans les filieres techniques et qui ne sont pas aux normes. Le plus surprenant est sans doute d'apprendre que sur les fonds debloques par le Gouvernement, seuls 48 % sont utilises. M. Maurice Depaix demande donc a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche ce qu'il entend faire pour ameliorer la securite dans les etablissements scolaires.

Données clés

Auteur : M. Depaix Maurice
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50503
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1845